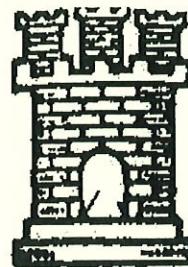




Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Pierre GRENSON** demeurant Rue des Vergers 9 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue de Dolembreux, 53 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°201E11.**

La demande vise les travaux suivants : **Transformation et extension d'une maison d'habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le volume secondaire et la terrasse sont construits en zone de cours et jardin ;
- la forme et les dimensions de la lucarne ne sont pas traditionnelles ;
- la toiture plate du volume secondaire est supérieure à 15m<sup>2</sup> et n'est pas aménagée en toiture-terrasse ou végétale ;
- le bardage en panneaux de fibre-ciment ne fait pas partie de la liste des matériaux de parement autorisés ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS PRIS AU 04.380.93.38. OU 04.380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [florine.parizel@esneux.be](mailto:florine.parizel@esneux.be) , dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 mars 2021 au 05 avril 2021 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [florine.parizel@esneux.be](mailto:florine.parizel@esneux.be)